

Le chômage réduit à 2,3%

Le taux de chômage a baissé à 2,3% et est l'une des plus faibles au monde, a indiqué le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Alfredo Morales Cartaya. Un total de 128 122 nouveaux postes de travail ont été créés l'an dernier, 48% d'entre eux dans les provinces de l'est, ce dont ont particulièrement profité les jeunes et les femmes, a-t-il ajouté.

Le pays a atteint le plein emploi, indicateur que l'Organisation internationale du travail (OIT) accorde lorsque le taux de chômage oscille entre 2 et 6% et que les demandes d'emploi peuvent être satisfaites.

Outre les nouveaux postes générés par les programmes de la Révolution, et notamment la formation accélérée de travailleurs sociaux et d'enseignants, d'infirmiers et de techniciens de la santé et la création de salles de vidéo, un pilier de cette stratégie a été la modalité de l'étude en tant qu'emploi, développée à partir de la création et de la continuité de perfectionnement intégral pour les jeunes coupés de l'étude et du travail, avec plus de 100 900 inscrits.

S'ajoutent à cela les 43 121 travailleurs du sucre qui se consacrent uniquement à l'étude après la restructuration de ce secteur économique où les politiques salariales et de travail garantissent la protection des revenus.

Par le programme de l'agriculture urbaine, 9 074 nouveaux postes ont été créés, bien qu'on n'atteigne pas encore la stabilité nécessaire à l'incorporation de la force de travail, en partie à cause de problèmes d'organisation, de préparation, de conditions, entre autres raisons.

Au cours de 2003, 15 412 personnes handicapées ont été placées sur le marché du travail, 87% d'entre elles à un poste régulier, tandis que 2 710 autres sont intégrées à des centres d'entraînement socio-laboral.

En général, l'impact de la politique d'emploi se reflète aussi dans l'augmentation du taux d'activité, évalué à 70%, ce qui indique le lien entre le nombre de personnes économiquement actives et la population en âge de travailler.

En matière de sécurité sociale, plusieurs pas ont été franchis dans l'assistance aux mères d'enfants gravement handicapés. On poursuit avec elles différents projets qui se concentreront cette année sur l'aide apportée à toutes celles n'ayant pas d'emploi à l'extérieur.

Bien que de modestes progrès aient été enregistrés en matière de santé et de sécurité du travailleur, on a signalé une nouvelle augmentation des accidents dus à la négligence ou au non respect des règles établies.

Indisciplines, manque de contrôle des chefs, mauvaise organisation du travail et formation insuffisante, telles sont les principales causes d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Source : Granma, 25.02.04

Référencé sur <http://www.particuba.net/societe>